VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

A QUAND LE PROCHAIN TEST DE L'ANPAA !?

Par Profil supprimé Postée le 28/01/2012 15:06

> Le 17 janvier je suis passé au tribunal puis a l'ANPAA pour faire les fameux test urinaires ou je suis passé négatif, et je me demandé quel est l'écart entre les test général, 1 mois ? 2 ? svp répondais vite sa me stress beaucoup. Merci d'avance.

Mise en ligne le 01/02/2012

Bonjour,

Il n'y a aucune règle précise en matière de délai de passation des tests de dépistage, seuls l'ANPAA ou le tribunal pourraient éventuellement vous donner une indication.

Cordialement.